

2 - La République et son empire : comment s'organise l'empire colonial français et quel est le fonctionnement des sociétés coloniales ?



La colonisation bouleverse les sociétés dans les **colonies** et en **métropole**. Les territoires colonisés subissent une **exploitation** et une **domination** en contradiction avec l'idéal assimilateur affiché par la III^e République.

1 - L'administration et l'exploitation des colonies

A) « Sujet » ne signifie pas « citoyen »...

- Un ministère des Colonies est constitué en 1824. Les colonies comptent généralement une faible part de Français : 0,1% en Indochine, ou 0,2% en AOF en 1913 ; au maximum près de 15% en Algérie qui est une **colonie de peuplement**.

- Les **colonisés** sont **sujets de l'empire et non citoyens**. Ils sont malgré tout soumis à l'impôt et au service militaire par exemple obligatoire en Afrique en 1912. Les Français des colonies, les **colons**, sont en revanche considérés comme **citoyens**.

B) Une administration plus ou moins directe

- La **métropole** administre plus ou moins directement chaque territoire. Dans le cas d'une **administration directe**, elle prend en charge l'encadrement de tous les aspects de la vie politique, économique et sociale par l'envoi de militaires et de nombreux fonctionnaires. C'est le cas de l'**Algérie (colonie de peuplement)** ou de nombreuses **colonies d'exploitation d'Afrique subsaharienne**.

- Dans le cas d'une **administration indirecte**, elle assure le contrôle de la politique militaire et étrangère, laissant aux **« indigènes »** leur rôle d'encadrement de la vie sociale tout en les surveillant étroitement. On parle alors de **protectorat**.

C) L'aménagement d'infrastructures et l'appropriation des richesses

Outre-mer, les **colons** s'approprient les **meilleures terres** et exploitent les **richesses minières** par le biais de grandes **compagnies concessionnaires**. Les territoires conquis sont aménagés et dotés d'infrastructures qui facilitent l'exploitation et l'exportation des richesses au profit de la métropole. Des **routes**, des **chemins de fer** et des **ports** sont construits, souvent par le recours au **travail forcé**. Les villes adoptent l'**architecture et l'urbanisme européens** comme par exemple à Alger ou à Saïgon.

2 - La mission de « progrès et de civilisation » de la République coloniale

A) L'ambition assimilatrice et la politique d'acculturation de la République

- La République prétend exporter les valeurs universelles qui sont les siennes dans les territoires conquis en apportant la « **civilisation** » et le « **progrès** » auprès des populations indigènes. La **propagande républicaine** met notamment en avant la figure de l'instituteur, du médecin, et du missionnaire.

- Cette **ambition d'assimilation** se traduit dans des efforts timides au niveau de la scolarisation, mais aussi dans le soutien affiché aux **missionnaires** envoyés dans les colonies. Elle est contredite toutefois par le **statut inférieur** assigné aux populations locales et par les **discriminations** qu'elles subissent. Celles-ci sont illustrées par des règles et infractions spécifiques rassemblées sous le terme de « **code de l'indigénat** » mis en place en 1881 en **Algérie** puis étendu aux **autres colonies** en 1887.

B) Le développement d'une culture coloniale en métropole

Célébrée ou contestée, la colonisation entre dans l'imaginaire collectif des Français. Teintée d'exotisme, cette culture coloniale s'affiche lors de **grandes expositions** comme à **Marseille** en 1906 pour justifier un **impérialisme politique, économique, et culturel**. La presse exalte les « héros » français partis conquérir le monde, comme le commandant Marchand en Afrique. Mais les **débats parlementaires** montrent que la politique coloniale de la France, bien que majoritaire sous la III^e République, ne fait pas l'unanimité.

3 - Le bouleversement des sociétés locales

A) Les colonisés face au système colonial

- Les sociétés colonisées, déjà désorganisées par les **guerres de conquête**, subissent la **violence de la domination coloniale**.

- Les populations locales sont **expropriées** de leurs terres, **appauvries** par la mise en place d'une économie d'exportation qui délaisse les cultures vivrières, et **soumises aux régimes discriminatoires** mis en place.

- L'aménagement des villes des territoires colonisés témoigne d'une **politique de ségrégation** entre Européens et populations locales.

B) L'émergence de nouvelles élites locales

- Le développement de la scolarisation, tout comme le recours croissant à des auxiliaires administratifs « indigènes », participent à une **politique d'association** et à la **formation de nouvelles élites occidentalisées**.

- Ces relais essentiels de la politique coloniale de la France, sont souvent méprisés à la fois par les colons mais aussi par les locaux. Ils sont les premiers contestataires du système colonial au lendemain de la Première Guerre mondiale revendiquant une **égalité des droits**.

C) Les résistances locales

- Des voix s'élèvent pour contester la spoliation des richesses et des terres, ou les impôts injustes. La **résistance au système colonial** peut prendre des formes violentes comme celles de Hoàng Hoa Thám en **Indochine** ou d'Ataï en **Nouvelle-Calédonie** (1878).

- Pour la **métropole** et l'**administration locale**, la moindre insubordination apparaît comme un défi lancé à l'autorité coloniale qui est réprimée avec la plus grande sévérité. C'est par exemple le cas à **Madagascar** avec le général Gallieni où la reine Ranavalona III est exilée en 1897.